

## Le Comité international et la guerre

que des baraques soient construites. La santé est bonne ; cependant, plusieurs hommes souffrent de la chaleur. La correspondance des internés avec leurs familles établies dans le pays est suffisante, mais celle des internés qui écrivent outre-mer ne l'est pas. La situation financière est satisfaisante pour ceux qui vivaient en Australie, mais insuffisante pour les autres et, en particulier, pour les Italiens venus d'Angleterre, de Palestine, ainsi que pour les Allemands de l'Iran.

### SERVICE DE SECOURS AUX PRISONNIERS DE GUERRE ET AUX INTERNÉS CIVILS AU JAPON

Voir dans le *Bulletin international*, sous Japon, p. 150.

### CAMPS D'INTERNEMENT DE CIVILS EN AUSTRALIE

Il ressort d'une lettre adressée, le 22 octobre 1941 par le département des Affaires étrangères du Commonwealth de l'Australie — et que le Comité international a reçue le 14 janvier 1942 — que le camp d'internement d'Orange, dans la Nouvelle-Galles du Sud, a été utilisé seulement pour recevoir, à titre temporaire, un groupe d'internés qui ont été, depuis, transférés dans des camps permanents. Le camp de Gaythorne dans le Queensland reçoit, de manière temporaire également, un petit nombre d'internés, en attendant que ceux-ci soient transférés dans les camps d'internement. Ce n'est que quelques dizaines d'internés qui sont retenus provisoirement dans ces camps, où ils ne restent, en moyenne, qu'un mois.

Les renseignements suivants sont ajoutés à cette lettre : les internés en Australie exécutent des travaux rétribués dans leur camp, ce qui leur permet de faire quelques achats à la cantine. Les internés sont soignés par un officier médecin qui vient d'un camp voisin ; et ceux dont l'état nécessite un séjour à l'hôpital sont transférés à celui de Brisbane.

### INTERNÉS CIVILS AU CANADA

Le ministre des Affaires étrangères du Canada a télégraphié au Comité international, le 14 janvier 1942, que le Gouverne-